

Fils de cheminot, Marcel Gayant est né le 25 avril 1915 à Bordeaux (Gironde).

Etudiant à l'École de commerce de Bordeaux dont il sort, en 1939, avec la mention très bien, il fait son service militaire à Angoulême où il suit le peloton des élèves sous-officiers.

Ayant contracté une grave broncho-pneumonie, il ne peut prendre part à la campagne de France.

Après sa convalescence, il s'embarque, en janvier 1941 pour Dakar d'où, en mai 1941, il s'évade pour rejoindre le Levant et les Forces Française Libres.

Là, dans sa hâte d'aller au combat, il refuse de suivre l'école des officiers de Beyrouth et, dès mai 1942, il est affecté sous les ordres du capitaine Desmaisons, à la 1^{ère} Compagnie de Sapeur Mineurs des *Free French* du *Western Desert*.

Il prend part à la campagne de Libye. Nommé au grade d'aspirant à la demande de son chef de corps, il participe à la campagne de Tunisie avec son unité. Après un stationnement en Tripolitaine, il revient en Tunisie avec la 1^{ère} Division Française Libre et est grièvement blessé par l'éclatement d'une mine en novembre 1943.

En janvier 1944, il quitte l'hôpital militaire d'Alger et rejoint sa place dans son unité. En avril 1944 toujours avec la 1^{ère} Division Française Libre, il part pour l'Italie avec son unité – devenue entre-temps le 1^{er} Bataillon du Génie et placé sous les ordres du commandant Tissier. Il participe aux combats et est blessé une nouvelle fois.

Après l'Italie, Marcel Gayant débarque en Provence le 18 août 1944 et prend part à la remontée fulgurante de la Division par la Vallée du Rhône sur Lyon et Belfort.

Le 27 septembre 1944, à Andornay, près de Clairegoutte en Haute-Saône, le sous-lieutenant Marcel Gayant qui effectue la reconnaissance d'un itinéraire miné, tombe frappé d'une balle en plein front. Il a été inhumé au cimetière divisionnaire de Villersexel puis à Gujan-Mestras en Gironde.

- **Chevalier de la Légion d'Honneur**
- **[Compagnon de la Libération - décret du 7 mars 1945](#)**
- **Croix de Guerre 39/45 (2 citations)**
- **Médaille Coloniale avec agrafes « Libye », « Tunisie »**